

Que fait-on en Bourgogne ?

Le BIVB a initié courant 2007, une augmentation importante des travaux menés en Bourgogne. Un groupe informel a donc été créé, rassemblant tous les organismes qui désirent s'impliquer sur ce thème, coordonné par Guillaume Morvan (Chambre d'Agriculture de l'Yonne). Ce groupe a pour mission de réaliser des études complémentaires, purement régionales, à celles menées dans le cadre du groupe national.

Les principaux objectifs sont de faire avancer les connaissances en épidémiologie parcellaire de l'Esca/BDA avec l'étude du poids respectif des facteurs environnementaux et intrinsèques à la plante. Plusieurs axes de travail ont été définis, portant sur le matériel végétal (notamment porte greffe et état sanitaire des plants en sortie de pépinière) et sur les pratiques culturales et leurs influences (notamment le rôle de la nutrition azotée et du régime hydrique des ceps). Les suivis existants sont poursuivis et complétés par d'autres études, destinées à appréhender l'importance et l'influence de ces différents facteurs.

Le groupe national maladies du bois

Un groupe national maladies du bois, impliquant les principaux organismes techniques et de recherche (Chambres d'Agriculture, ENITAB, IFV, INRA, Interprofessions, Service Régional de la Protection des Végétaux, universités et vignoble Moët et Chandon) et représentant les différentes régions viticoles françaises a été constitué sous l'égide de Viniflhor suite au retrait de l'arsénite de sodium en novembre 2001. Ce groupe est coordonné par l'IFV. Il travaille en étroite relation avec un groupe de travail international créé en 1998 : l'International Council on Grapevine Trunk Disease. Les actions de recherche comprennent des aspects de compréhension du fonctionnement de la maladie (causes, facteurs de développement, interaction hôte parasite,...) et des aspects plus pratiques comme le test de moyens de protection.



Les maladies du bois

Ce qu'il faut savoir

Comité de rédaction : Christine Monamy (BIVB), Guillaume Morvan (Chambre d'Agriculture de l'Yonne),
Pierre-Etienne Petitot (Chambre d'Agriculture de Côte d'Or), Jocelyn Dureuil (Chambre d'Agriculture de
Saône et Loire), Claude Magnien (Service Régional de la Protection des Végétaux).


BOURGOGNES
*Bureau Interprofessionnel
des Vins de Bourgogne*

Pôle Technique et Qualité du BIVB
CITVB
6 rue du 16^e chasseurs
21 200 Beaune

Tél. : 03 80 26 23 74 - Fax : 03 80 26 23 71
technique@bivb.com


BOURGOGNES
*Bureau Interprofessionnel
des Vins de Bourgogne*

LES PRINCIPALES MALADIES DU BOIS ET LES CHAMPIGNONS ASSOCIES

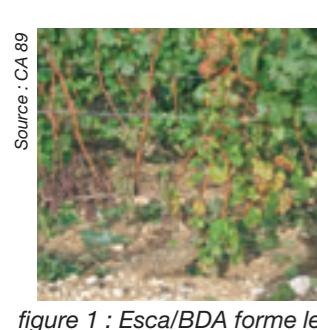


figure 1 : Esca/BDA forme lente



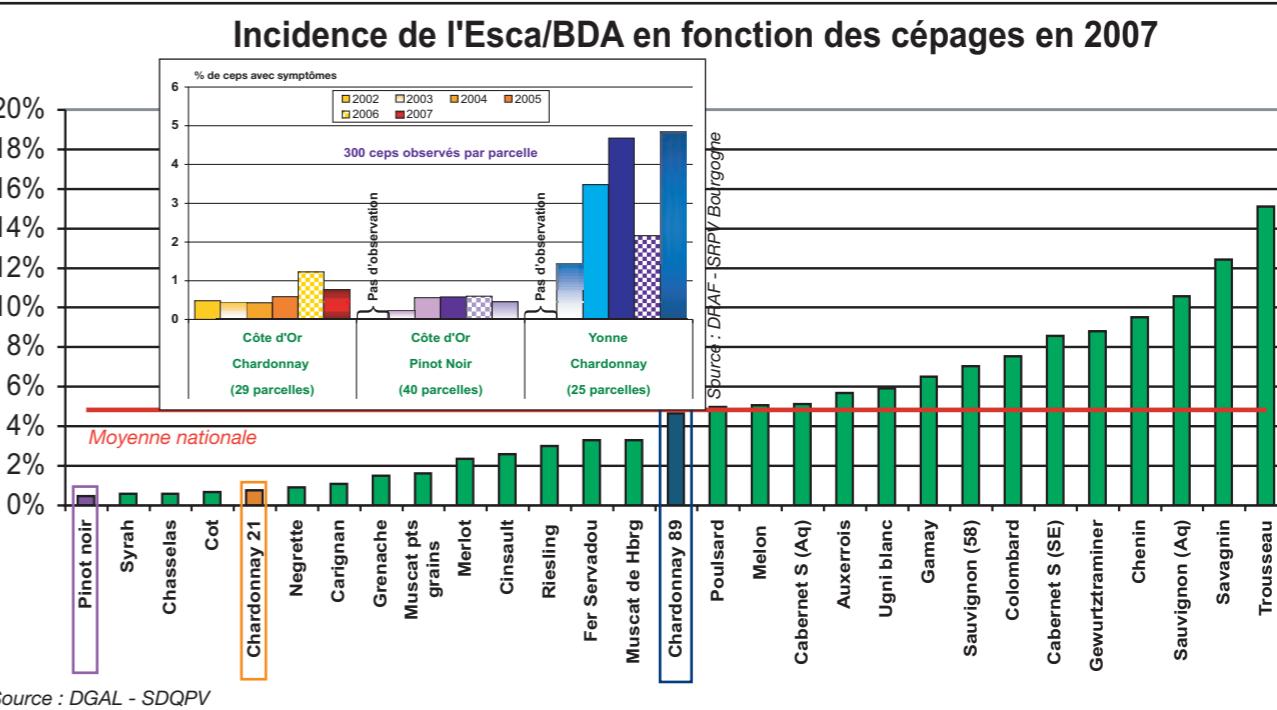
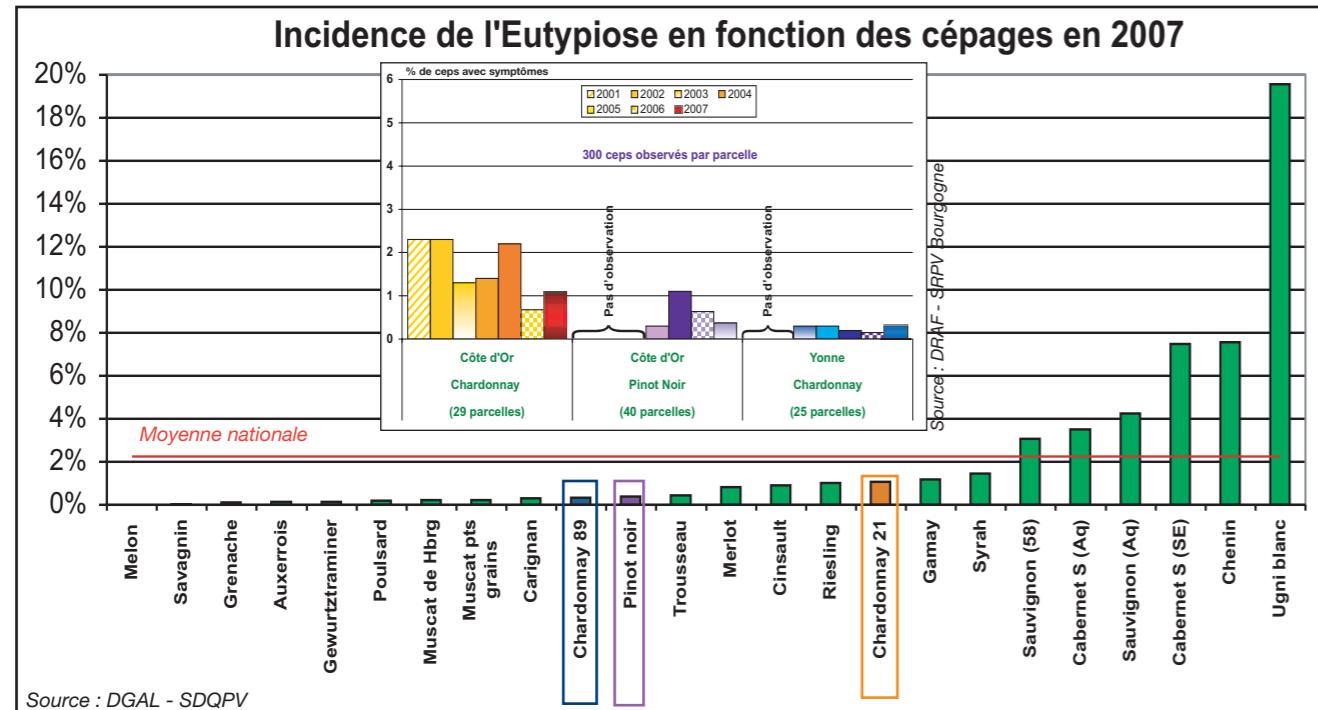
figure 2 : Esca/BDA apoplexie



figure 3 : Eutypiose

Maladies	Agent(s) responsable(s)	Symptômes	Périodes d'observation	Contaminations	Facteurs prépondérants
EUTYPOOSE	<i>Eutypa lata</i>	végétation atrophiée (entre-noeuds courts), nécroses marginales des feuilles ou jaunissement (chloroses), (cf. figure 3)	juin (stade 8 - 12 feuilles)	- dissémination importante des ascospores en hiver - pénétration par les plaies de taille (celles réalisées tardivement, au printemps, sont moins réceptives).	- sensibilité du cépage - facteurs cultureaux (vigueur,...)
ESCA/BDA	cortège fongique : <i>Phaeomoniella chlamydospora</i> , <i>Phaeoacremonium aleophilum</i> , <i>Fomitiporia mediterranea</i> , <i>Eutypa lata</i> , <i>Botryosphaeria spp.</i>	coloration du feuillage et dessèchement (forme lente, cf. figure 1), voire importants flétrissements (forme foudroyante ou apoplexie, cf. figure 2)	août à avant vendanges	- nombreuses portes d'entrée (plaies de taille, ébourgeonnage, rognage, éclaircissement...) mais différentes selon les champignons - possibles contaminations des plants par <i>Phaeoacremonium aleophilum</i> et <i>Botryosphaeria spp.</i> , pendant les différentes étapes de leur réalisation (réhydratation du matériel, stratification, pépinières...) - dissémination mal connue	- âge de la vigne - sensibilité du cépage - facteurs environnementaux et culturels à confirmer (vigueur, état sanitaire des plants, caractéristiques des sols...)

LA BOURGOGNE DANS LE CONTEXTE NATIONAL



Les principaux cépages bourguignons présentent des expressions de la maladie inférieures à la moyenne nationale et relativement faibles.

Les notations effectuées depuis 2001 montrent une régression de la manifestation des symptômes, après une relative stabilité.

PREVENIR ET LIMITER LEUR EXTENSION

Prophylaxie :

- limiter les sources d'inoculum : marquer les ceps présentant des symptômes (en juin pour l'Eutypiose et avant vendanges pour Esca/BDA).
- éliminer avant la taille, les souches atteintes d'apoplexie ou de forme foudroyante, les souches mortes ou les parties atteintes des ceps vivants en les brûlant ou en les stockant à l'abri de la pluie.

⚠ Dans les 3 départements bourguignons, un arrêté préfectoral concerne l'obligation d'élimination des sources d'inoculum pour l'Eutypiose.

Limiter le nombre et les dimensions des plaies de taille :

- l'ébourgeonnage de printemps des rameaux improductifs est préférable à leur taille en hiver.
- limiter la vigueur des parcelles par une diminution de la fertilisation et l'enherbement.
- dans le cas de plantations, raisonner le choix du porte greffe et soigner la plantation pour anticiper les excès de vigueur.

Période de taille :

- tailler les jeunes vignes en sève montante et en période sèche afin de prévenir les contaminations par l'Eutypiose. Cette précaution est sans effet sur l'Esca/BDA.

- la prétaille et le broyage des sarments sont envisageables, en ayant pris soin au préalable d'éliminer les bois de 2 ans et plus pour l'Eutypiose et les sarments des ceps atteints par l'Esca et le BDA (les sarments broyés, après compostage, ne présentent pas de risque).

Protéger les plaies de taille :

Des produits de traitement à usages généraux (association huiles végétales et résines) peuvent être appliqués sur les plaies de taille dans le cas de la lutte contre l'Eutypiose (Escudo retiré du marché en 2007).

Restaurer les ceps malades :

Le recépage ou le surgreffage peuvent permettre de reconstituer un cep malade en 2 à 3 ans, en préservant le potentiel qualitatif de la vendange.

Produits de lutte :

Tous les produits, qui ont été testés au niveau national et international, n'ont pas prouvé leur réelle efficacité (produits chimiques ou de lutte biologique tels que *Trichoderma*).